

Département
de l'Isère

2026/023

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt six, le 23 avril, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 15

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, CICOCELLA Sébastien, SIBUE Jean-Louis, SEMBEL Frédéric, PEREZ Murielle, GUERRERO Elisabeth, GUILLOT Carole, GOUBET Lionel, COICAUD Maude, FANJAT Pierre, METAY Cédric, FRANÇOIS Héloïse,

Date de la convocation : 15 avril 2026

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Objet de la délibération : Désignation des représentants aux commissions intercommunales (CCEBER)

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des conseillers municipaux qui représenteront la commune au sein de la communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône.

Sont élus :

Commissions thématiques EBER		
	Titulaires	Suppléants
Economie	Maude COICAUD	Cédric METAY
Agriculture - forêts	Lionel GOUBET	Patricia FAVRE-PETIT-MERMET
Patrimoine – Tourisme	Elisabeth GUERRERO	Jean-Pierre ROSTAING
Aménagement territoire	Sébastien CICOCELLA	Jean-Louis SIBUE
Mobilité voirie	Pierre FANJAT	Sébastien CICOCELLA
Enfance jeunesse	Florence MONIN	Héloïse FRANÇOIS
Politique ville – délinquance - santé	Carole GUILLOT	Frédéric SEMBEL
Environnement	Patricia FAVRE-PETIT-MERMET	Florence MONIN
Cycle de l'eau	Frédéric SEMBEL	Jean-Pierre ROSTAING
Emploi insertion	Héloïse FRANÇOIS	Murielle PEREZ
Finances	Maude COICAUD	Patricia FAVRE-PETIT-MERMET

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 23 avril 2026

Le Maire,
Serge MERCIER



Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise en Sous-Préfecture de Vienne.